

## Conseil municipal du 08 Janvier 2019

Convocation le 03 Janvier 2019

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Absents : M, Christian LETOVANEC, Marc LYKO, Mmes Corinne LAGUT, Christine PAPON, Julie PEYRARD,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 04 Décembre 2018

Secrétaire séance : Jocelyn FIAT

### Urbanisme:

- DP acceptée pour la construction d'une piscine, route du Bourg ;
- DP acceptée pour la construction d'un abri de piscine, route du Bourg ;
- PC accordé pour la construction d'une maison d'habitation, chemin des Sables ;
- PC déposé pour un local de stockage, rue des Tilleuls ;
- PC déposé pour la construction d'une maison d'habitation, RD 52 Lotissement La Savasse ;
- PC déposé pour la construction d'une maison d'habitation, chemin des Sables ;
- DP déposée pour changement de Vélux, rue des Noyers ;
- DP déposée pour installation photovoltaïque sur toiture habitation, chemin de Pélerier ;
- PC modificatif déposé et accordé maison d'habitation, chemin des Sables ;
- Refus de DAACT pour un PC maison d'habitation, RD 52 quartier Les Fayolles.

### Voirie:

Intervention de l'entreprise Terpend suite à dégâts d'orage du 12 juin 2018 : chemin de Galaure, route de la Savasse et divers fossés sur le territoire de la commune.

Dépenses déjà engagées :

- 1 facture d'archer agents manutentionnaires (14h), 3 factures carrière benoit, 2 factures Terpend soit 3441.47€HT

Devis pour remise en l'état à l'identique des routes et fossés endommagés avec un enrochement nécessaire de la Route de la Savasse fragilisée par l'abondance des flux d'eau et de boues créant une érosion pour 15 611.50€HT

TOTAL

19 052.97 € HT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Par** 10 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstentions

**Approuve** les dépenses engagées et les devis établis

**Sollicite** l'octroi d'une subvention la plus élevée possible du Département de la Drôme correspondant à un montant de travaux de 19 052.97 €HT

**Autorise** Le Maire à signer les devis ainsi que tout document relatif à cette opération.

### Bâtiments communaux:

Monsieur Le Maire propose des devis de restauration de la petite salle, servant de cantine scolaire, se situant à l'intérieur de l'ensemble polyvalent de Geyssans.

En effet ce lieu a besoin d'une réfection afin de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité : rien n'y a été fait depuis sa création en 1989.

Il propose des devis pour l'ensemble des travaux à engager : peinture, électricité, menuiserie... et informe le conseil municipal qu'il serait judicieux de demander une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR ou DSIPL.

Voici le plan de financement qui est proposé :

Dépenses d'investissement € HT		Recettes attendues €	
Plomberie,	640,00	Conseil Départemental au titre de la dotation départementale DETR ou DSIL Autofinancement communal	3 792.15
Menuiserie, Aménagement	3 720.00		
intérieur mobilier	3 639,80		3 160.12
Electricité	598,00		5 688.23
Platerie, peinture	4 042,70		
<b>Coût total :</b>	<b>12 640.50</b>		<b>12 640.50</b>

Monsieur Le Maire propose de valider les devis dès l'obtention des accusés réception des dossiers de demandes de subvention auprès des différents organismes afin de planifier les travaux pour que ceux-ci soient terminés avant la prochaine rentrée scolaire de septembre 2019.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:** Par 10 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstentions

**Approuve** les devis sélectionnés pour un montant de 12 640.50 € HT

**Sollicite** de l'Etat une subvention au titre de la DETR ou DSIPL

**Sollicite** du département de la Drôme une subvention au titre de la dotation cantonale

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer ces devis pour accord, dès l'obtention des accusés réception des dossiers de demandes de subvention auprès des différents organismes

**Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2019 du budget communal

### Chaufferie :

Dans le cadre de la réforme « anti endommagement » les exploitants de réseau doit identifier précisément leur installation. Demande de devis pour effectuer un recollement du réseau de chaleur.

### Ecole :

Les demandes faites lors du dernier conseil d'école sont réalisées (meuble, étagères, prises)

### Divers :

Considérant la délibération n° 15.2017 du 04 Avril 2017

Considérant la mise en place du prélèvement à la source avec des taux valables sur une durée de deux mois

Considérant la mise en place du versement de l'indemnité des élus trimestriellement jusqu'à présent

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :** Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**Article unique.** - Dit que les indemnités des élus fixées par délibération n° 15.2017 du 04 Avril 2017 seront versées mensuellement.

### Evénements du mois : (décembre)

- 06 Formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) et examen pour 2 personnes de la commune (agent technique et maire)

- 06 Conseil communautaire Agglo : Décisions modificatives (DM) et Autorisations de Programmes (AP) sur opérations d'investissements dont l'exécution est prévue sur plusieurs exercices.

- 17 Réunion avec technicien de ROVALER sur potentiel photovoltaïque des autres bâtiments communaux (école, église, Mas Yon, parking salle polyvalente). Après présentation du diaporama et débat, la commune ne donne pas suite à ces possibilités contraignantes et non bénéfiques.

- 18 Visite de chantier des différents intervenants pour la construction de l'antenne de téléphonie.

- Réunion, les chemins de randonnée : Le sentier proposé par la commune est revenu d'actualité. Une réunion est proposée en mairie le 15 janvier. Ce projet est à faire apparaître dans le PLU.

Fin du conseil : 21h50

Prochain conseil municipal le 05 février à 20h00